



ÉDITO

L'ÉVOLUTION DES OUTILS TRADITIONNELS VERS UN VÉRITABLE « ÉCOSYSTÈME » POUR LES CABINETS D'AVOCATS

A l'heure où l'offre logicielle pour les cabinets d'avocats s'est fortement réduite, la question de la valeur que procure un outil de gestion informatique dans le développement d'un cabinet revêt un caractère prioritaire pour bon nombre d'entre vous.

Selon Thomas Husson, analyste chez Forrester : « **C'est l'écosystème d'une plateforme qui fait son succès** et, *seulement dans une moindre mesure, ses fonctionnalités* ».

Certes les fonctionnalités contribuent à l'élaboration d'un écosystème « de base », mais là où réside aujourd'hui la principale force d'une entreprise, c'est dans le fait de ne lancer de fonctionnalités nouvelles qu'après avoir conçu l'écosystème capable de les exploiter de manière simple et efficace.

C'est dans ce contexte que la création de **SECIB** en Belgique devrait changer considérablement la donne dans l'approche organisationnelle des cabinets belges.

En effet, l'offre logicielle SECIB ne se présente pas uniquement comme un empilement de fonctionnalités au sein d'un ERP. Nos solutions se présentent d'abord et avant tout sous la forme d'un « **hub** » **centralisant les informations** de nombreux capteurs (CRM, Site Web, Espace Client, Communication, Email, ...), **les traitant ensuite localement** (Smartphone, tablette ou PC), via des Web services, voire même des services externalisés pour enfin **les restituer au moment opportun** sous la forme la plus utile à l'avocat et ses collaborateurs, ce qui constitue selon nous la vocation ultime d'un environnement de gestion informatique moderne.

La chaîne de valeur de l'avocat est ainsi appréhendée dans sa globalité et les outils proposés par SECIB sont optimisés pour vous permettre de vous concentrer sur votre métier et développer votre activité.

C'est sur ce positionnement que SECIB travaille et investit chaque jour **depuis plus de 25 ans**. C'est par ailleurs grâce à cette approche innovante que de nombreux cabinets ont pu déployer une organisation leur permettant de se comporter comme toute entreprise confrontée à la réalité de son marché, tout en préservant naturellement l'efficacité et la pertinence des outils strictement métier.

Dans ce contexte, **l'équipe SECIB** sera heureuse de vous recevoir **le 22 septembre** prochain afin de vous présenter ce fameux « écosystème » et de vous exposer comment va se propager cette nouvelle génération de solutions technologiques en s'appuyant sur l'expérience des équipes métier belge et française, ainsi que sur le savoir-faire des partenaires qui ont décidé de s'associer à cet ambitieux projet.

PAGE 1

> **Edito**

Benoît EVRARD

> **Save the date**

Soirée de lancement

PAGE 2

> **SECIB**

> **Le groupe SECIB**

PAGE 3

> **Interview**

Me Denis GOUZÉE

Me Etienne WÉRY

> **Le Lab'S**

Association des utilisateurs

PAGE 4

> **Nos partenaires**

LARCIER GROUP

SERVISOFT

SECIB

SOLUTIONS POUR AVOCATS

info@secib.be

+32 4 277 70 20

www.secib.be

Rue de Huy, 78
4530 Villers-Le-Bouillet

SOYEZ ACTEUR DE LA

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU MÉTIER D'AVOCAT

Venez découvrir nos solutions lors de la soirée de lancement de SECIB Belgique, autour d'un cocktail dînatoire dans un lieu hors du commun : le Château de Terblock.

SAVE THE DATE

Jeudi 22 septembre 2016

Accueil à partir de 17h00

Château de Terblock
Sint-Jansbergdreef 2
3090 Overijse

SECIB

> Un éventail de solutions adaptées aux besoins de l'Avocat du 21^{ème} siècle !



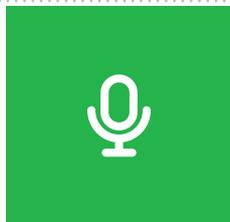
DES SOLUTIONS LOGICIELLES

Intuitifs, à la pointe de la technologie et mobiles, les logiciels **SECIB** sont développés pour répondre aux besoins spécifiques des avocats d'aujourd'hui et de demain.



DES SOLUTIONS DE WEBMARKETING

Captez de nouveaux clients et fidélisez votre clientèle en développant votre communication et en optimisant votre visibilité sur internet avec **AZKO**.



DES SOLUTIONS DE DICTÉE

Optez pour les solutions de dictée **DICTA+** et augmentez la productivité de votre cabinet tout en réduisant vos coûts administratifs.



DES SOLUTIONS D'OUTSOURCING

Disposez d'une équipe de collaborateurs **ECOSTAFF**, spécialisée dans l'externalisation des fonctions administratives des cabinets d'avocats.

LE GROUPE SECIB

> En quelques chiffres

1,2M€

d'investissements
en R&D par an

120

Collaborateurs
en France et en
Belgique

4 Pôles de compétences
> Logiciel
> Webmarketing
> Dictée
> Outsourcing

16000

Utilisateurs de nos solutions

26 années
d'expérience

2200 Cabinets
d'avocats
équipés en
Europe



Interview

Maître Denis GOUZÉE
Avocat au barreau
de Bruxelles



Interview

Maître Etienne WÉRY
Avocat aux barreaux de
Bruxelles et de Paris

« Je souhaitais un programme réellement évolutif, accès à distance, possibilité de donner accès au client à son dossier, accès par Smartphone... En d'autres termes, un programme qui ne se contentait pas de changer de look mais tentait de répondre à de nouveaux défis. »

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur :
www.secib.be

En quoi considérez-vous que l'approche de SECIB est innovante ?

Me Etienne WÉRY :

Je constate qu'il y a eu plusieurs périodes dans l'informatique des avocats.

Il y a d'abord eu les années 90, où il a fallu convaincre le marché des avocats que s'équiper d'une solution informatique pouvait réellement faire gagner du temps, améliorer la productivité et la rentabilité des cabinets. Cette époque est maintenant révolue. Certes tous les avocats n'utilisent pas de logiciel, mais s'ils ne le font pas encore c'est soit par choix, soit par manque de moyens, car la plupart des avocats sont convaincus de l'utilité d'un tel outil.

Il y a eu ensuite une seconde période, me semble-t-il, qui est l'intégration des sources d'informations dans ces outils, c'est d'ailleurs ce qui a poussé des acteurs comme Wolters Kluwer ou LexisNexis à s'intéresser à ce marché. En effet, ils ont vu les solutions logicielles pour avocats comme des points d'entrée pour pousser leur contenu, ce qui à l'époque représentait une petite révolution ! Je pense néanmoins que les contenus en ligne sont aujourd'hui complètement banalisés et l'enjeu ne réside plus là.

On va donc vers une 3ème génération qui est l'informatique en tant que service, d'une part, et l'informatique en tant qu'outil de communication d'autre part. Je m'explique : l'informatique devient en effet un service et ce service doit être le plus disponible possible et de qualité ; l'informatique devient également un outil de communication, c'est-à-dire que cela ne sert plus seulement à produire des dossiers mais aussi à communiquer vers les clients existants ou potentiels. Et c'est là que SECIB a réellement un rôle à jouer !

Le service est un des points forts de SECIB, je pense notamment à l'aide à la création de modèles ou encore à l'assistance téléphonique et toutes autres situations dans lesquelles un avocat se dit : « est-ce que mon logiciel me permet de faire cela ? Et est-ce qu'une personne pourra m'aider en cas de besoin ? ». Et puis l'ensemble des outils de communication proposés par SECIB, avec notamment les solutions AZKO, permet une approche plus communicante qui est un réel enjeu aujourd'hui. (...)

Le fait que Benoit Evrard soit le porteur de ce projet, qu'est ce que cela vous inspire ?

Me Etienne WÉRY :

Comme je le disais, un des grands enjeux aujourd'hui, c'est de transformer l'informatique des avocats en informatique de service. Alors pour ceux qui connaissent Benoit Evrard - fondateur de Pyramiq - je crois qu'ils seront tous unanimes pour dire que s'il y a bien une personne qui incarne la notion de service, c'est lui ! Ce n'est pas juste un argument sur du papier glacé, c'est une vie entière qui a montré que cet homme place le client au centre de son activité au quotidien et depuis longtemps !

L'association des utilisateurs SECIB

La vocation de SECIB est de créer avec chaque cabinet d'avocats qu'elle équipe, une relation de confiance basée sur l'écoute et l'échange. C'est dans cette logique que l'association des utilisateurs SECIB a vu le jour en 2008.

Le Lab'S, constitué de cabinets d'avocats utilisateurs des solutions SECIB, est à la fois un laboratoire d'idées, de réflexions, d'analyses et de formations sur l'utilisation des différents outils SECIB.

Grâce à ces retours d'expériences utilisateurs, SECIB construit ses offres en fonction des besoins exprimés par les avocats, faisant ainsi de l'association du Lab'S un partenaire essentiel sur le plan de la Recherche et du Développement des solutions SECIB.

NB : Le prochain séminaire du Lab'S aura lieu du 23 au 26 mars 2017 à Budapest.

www.lab-s.be

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur : www.secib.be

NOS PARTENAIRES

> DES ACTEURS INCONTOURNABLES DU MONDE DU DROIT



Partenaire traditionnel des différentes professions juridiques dont les avocats, le Groupe Larcier a comme objectif d'accompagner ces professions qui évoluent rapidement et qui doivent sans cesse s'adapter aux nouveaux contextes de leur métier. Dans ce cadre, nous sommes attentifs à proposer une offre éditoriale, commerciale et technique à 360°.



M. LIFRANGE
Chief Executive Officer
LARCIER GROUP

« Le partenariat avec SECIB découle naturellement de cet objectif. Nous désirons être un soutien à ces professions dans leur quotidien afin de leur permettre de se concentrer sur ce qui représente leur vraie valeur ajoutée.

Dans le contexte du développement de ce qui est appelée l'intelligence artificielle et de l'ubérisation des professions, notre rôle de fournisseur de solutions documentaires au travers, par exemple, la plate-forme documentaire Strada lex, est de renforcer la valeur professionnelle et humaine des différents acteurs du monde juridique.

Les partenariats qui fusionnent les outils efficaces de gestion des cabinets d'avocats et les recherches juridiques optimales, constituent un des axes de notre développement et de notre accompagnement.

J'ajoute que je connais personnellement Benoît Evrard depuis près de 15 ans. Nous avons travaillé

ensemble sur de nombreux dossiers. Je n'ai donc pas hésité une seule seconde lorsqu'il m'a parlé du projet SECIB.

Notre solution partagée, avec l'accès à la base LARCIER via les outils SECIB, consistera tout simplement à créer un lien actif entre Strada lex et SECIB. L'avocat abonné à Strada lex pourra alors depuis SECIB accéder à ses recherches documentaires et intégrer directement les résultats obtenus dans le dossier en cours. Un outil calculera par ailleurs le temps passé aux recherches documentaires dans le cadre de ce dossier. »

Marc-Olivier LIFRANGE



Depuis plus de 25 ans, ServiSoft collabore avec de nombreux cabinets d'avocats, services juridiques et professionnels de la comptabilité. ServiSoft offre un panel de services spécialisés dans l'analyse, la gestion financière, les rapports automatisés, l'organisation administrative et les procédures de gestion.



M. CASSIMAN
Directeur Général
ServiSoft

« ServiSoft a toujours veillé à s'entourer des acteurs qui présentent une véritable expertise et de solides références sur le marché des avocats. Dès que nous avons eu vent de l'arrivée de SECIB en Belgique et que nous avons su que l'activité

serait pilotée par Benoît Evrard, avec qui nous collaborons depuis de très nombreuses années, il nous a semblé évident de reprendre cette collaboration là où nous l'avions laissée.

SECIB est un acteur extrêmement sérieux et dynamique, que nous côtoyons en France depuis longtemps, et qui présente tous les avantages d'une PME en termes de réactivité et d'écoute client associées à une capacité de développement digne des plus grands.

Son arrivée en Belgique est assurément une excellente nouvelle pour les avocats en quête de solutions performantes et de services.

ServiSoft et SECIB interviendront de manière concertée auprès des cabinets qui souhaiteront se doter de solutions d'analyse et de reporting et, dans le même temps, s'entourer des compétences requises pour créer et interpréter les tableaux de données comptables et financières du cabinet.

Dans cette optique et le contexte décrit ci-dessus, ce partenariat est tout simplement naturel. »

Dominique CASSIMAN



Composée des meilleurs spécialistes de l'informatique pour avocats, l'équipe SECIB basée en Belgique est réunie autour d'un objectif commun :

Améliorer au quotidien la performance des cabinets grâce à des solutions technologiquement innovantes, libératrices de contraintes et adaptées aux attentes des avocats les plus exigeants.

SECIB

SOLUTIONS POUR AVOCATS

info@secib.be

+32 4 277 70 20

www.secib.be